Journée mondiale sans tabac 2018 : renforcer les programmes de lutte contre le tabagisme

A l'occasion de la journée mondiale sans tabac, Santé publique France, publie un bulletin épidémiologique hebdomadaire BEH n° 14-15 qui souligne une baisse historique de la consommation de tabac en France : un million de fumeurs quotidiens de moins entre 2016 et 2017. Selon les données du Baromètre Santé 2017 de Santé publique France, la prévalence du tabagisme quotidien passe de 29,4% en 2016 à 26,9% en 2017, soit une baisse de 2,5 points.

Cette baisse fait suite à la stratégie de prévention mise en place depuis plusieurs années : la campagne Mois sans tabac et la nouvelle application de Tabac info service. A l'échelle mondiale, l'OMS lance une campagne en faveur de mesures fortes pour lutter contre le tabagisme et ses conséquences sur le plan cardiovasulaire.

Le tabagisme quotidien diminue en France

Les autres données du Baromètre Santé 2017 font ressortir les fortes disparités régionales : les taux de prévalence les plus faibles sont en Ile de France et dans les pays de Loire avec respectivement 21,3% et de 23% alors que les taux de prévalence les plus élevés sont en région Paca (32,1%), Hauts-de-France (30,5%), Occitanie (30,3%) et Grand-Est (30,1%). Les données révèlent également que le tabagisme quotidien diminue également chez les fumeurs les plus défavorisés.

Mobilisation nationale contre le tabagisme

Malgré ces progrès, il est indispensable de continuer à se mobiliser contre le tabagisme. Le Ministère des Solidarités et de la Santé lance avec Santé publique France et l'Assurance Maladie une nouvelle campagne de promotion des différents services de Tabac Info Service du 31 mai au 30 juin.

De plus, dans le cadre du plan « Priorité prévention » présenté fin mars par la Ministre de la Santé, l'Assurance maladie rembourse depuis le 20 mai dernier des patch anti-tabac. Après la gomme à mâcher Nicotine EG (fabriquée par EG Labo), prise en charge par la Sécurité Sociale depuis le 28 mars, le patch NicoretteSkin (de Johnson&Johnson) a été inscrit au remboursement par un arrêté paru mardi 22 mai au Journal officiel.

Madame Agnès Buzun a annoncé que d'autres substituts nicotiniques pourront compléter la liste et que le forfait d'aide au sevrage de 150 euros par an sera maintenu jusqu'à la fin de l'année.

Campagne 2018 de l'OMS : tabac et maladies cardiaques

Pour 2018, le thème choisi par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est tabac et cardiopathies. Cette campagne vise à sensibiliser le public mais aussi les gouvernements aux risques sanitaires et autres risques associés au tabagisme et d'inciter les pays à mettre en place des mesures efficaces pour réduire la consommation de tabac.

L'OMS précise que même si les effets délétères sur la santé cardiovasculaire dus au tabac sont connus, peu de personnes savent que le tabac est l'une des principales causes de maladie cardiovasculaire.

Les maladies cardiovasculaires sont les premières causes de mortalité dans le monde. La consommation de tabac et le tabagisme passif contribuent à hauteur d'environ 12% aux décès par cardiopathies. Après, l'hypertension artérielle, le tabagisme est la deuxième cause principale de maladie cardiovasculaire.

Un des objectifs de cette campagne de l'OMS est aussi d'encourager les pays à instaurer des mesures fortes de lutte antitabac MPOWER* qui ont fait leur preuve figurant dans la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

*MPOWER :

Monitor : surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention;
Protect : protéger la population contre la fumée du tabac en instaurant une interdiction totale de fumer dans les espaces publics fermés, les lieux de travail et les transports publics;
Offer : offrir une aide à ceux qui veulent arrêter le tabac (comprenant un soutien gratuit à l'échelle de la population, y compris de bref conseils fournis par des personnels de santé et un service téléphonique national gratuit);
Warn : mettre en garde contre les méfaits du tabagisme moyennant l'adoption du conditionnement neutre/standard et/ou des mises en garde sanitaires illustrées de grande taille sur tous les conditionnements de tabac, et le lancement de campagnes médiatiques efficaces pour avertir le grand public des dangers de la consommation de tabac et du tabagisme passif;
Enforce : mettre en œuvre une interdiction totale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage.
Raise : augmenter les taxes sur le tabac et les rendre moins abordables.

Crédit Photo : © Organisation Mondiale de la Santé

Sources :
Santé publique France : http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Tabagisme-en-France-1-million-de-fumeurs-quotidiens-en-moins
Caisse Primaire d'Assurance maladie (CPAM) : https://www.ameli.fr/assure/remboursements/rembourse/medicaments-vaccins-dispositifs-medicaux/prise-charge-substituts-nicotiniques
Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : http://www.who.int/campaigns/no-tobacco-day/2018/fr/